



Séjour au ski PCSI-PC Balzac 2025-26

En accord avec la direction du Lycée, nous avons le plaisir d'organiser à nouveau cette année une **semaine de cours à la montagne** du **04/01/2026** au **10/01/2026**.

Cette semaine présente pour nos étudiants des classes de PCSI et PC plusieurs avantages. Il s'agit avant tout d'une **semaine de travail** durant laquelle les étudiants recevront les enseignements normaux de Mathématiques, de Physique et de Chimie. Le cadre exceptionnel du séjour sera l'occasion de **renforcer la cohésion de groupe** des deux classes. Nous constatons qu'une bonne ambiance de classe suscite l'**émulation** et est un facteur important de **réussite au concours**. Cette semaine sera également un moment privilégié pour améliorer la **méthode de travail** des étudiants qui en auraient besoin. Nous organisons pour cela deux heures d'**études surveillées** tous les soirs après le repas.

Les étudiants seront encadrés durant ce séjour par quatre de leurs professeurs. Ils seront hébergés au centre de vacances **Le Clair Matin**, près de la station de ski de Bernex en Haute-Savoie. Le centre est constitué d'un grand chalet unique comprenant chambres, douches et sanitaires, un réfectoire et trois salles de classes. Des photos du centre sont sur le site Internet www.leclairmatin.fr. Deux cars seront mis à disposition des deux classes pour toute la durée du séjour. Ils serviront aux transports de Paris vers le centre de vacances, ainsi qu'aux transports quotidiens du chalet vers les stations de ski. Des photos de la semaine de classe de neige de l'an dernier sont sur le site Internet www.prepa-balzac.fr/pcsi-pc-scientifique/semaine-au-ski.

Pour ce séjour, nous demandons une participation de **493,11€** par élève. Cette somme comprend le transport, l'hébergement, la restauration (pension complète), le matériel (ski, chaussures, bâtons), les forfaits des remontées mécaniques ainsi que trois jours de cours de ski avec l'ESF. Tout est donc compris dans cette somme, les étudiants n'auront rien à déboursier durant la semaine.

Ce montant devra être réglé pour **le lundi 03/11/2025**, selon les modalités suivantes :

- par chèque à l'ordre de « Agent comptable du Lycée Honoré de Balzac ». Il est possible de faire trois chèques de 164,37€ qui seront encaissés en janvier, février puis mars 2026. Merci de noter au dos du (ou des) chèque(s) le nom de l'étudiant et la classe (PCSI/PC) ;
- en espèces ;
- par virement bancaire : IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0659 486 / BIC : TRPUFRP1 : Libellé : « Séjour Ski » . Merci d'envoyer un mail à iban.azcarate@ac-paris.fr pour prévenir que le virement a été effectué.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute demande complémentaire concernant le séjour.

Adresse du centre de vacances

Le séjour se déroulera au centre de vacances **Le Clair Matin** (www.leclairmatin.fr).

Le Clair Matin
Le Frenay
74500 Saint-Paul-en-Chablais
04 50 73 60 55

Directeur du centre : M. Serge GAGGIOTTI.

Informations concernant le voyage	
1. Date de départ	2. Date de retour
3. Destination	4. Type de voyage
5. Durée du voyage	6. Nombre de participants
7. Coût du voyage	8. Mode de transport
9. Hébergement	10. Restauration
11. Activités prévues	12. Autres informations

Aller	Retour
Dimanche 4 janvier 2026 RDV à 9h* devant le Lycée Honoré de Balzac IMPORTANT : Prévoir un <u>pique-nique</u> pour le voyage aller. <i>*horaire exact à confirmer.</i>	Samedi 10 janvier 2026 Le départ aura lieu du centre de vacances dans la matinée. L'arrivée à Paris se fera dans la soirée.

Professeurs accompagnateurs

- M. AZCARATE – Chimie PCSI
- Mme HERVIER – Chimie PC
- M. PATEY – Maths PC
- M. ROY – Physique PCSI

Planning prévisionnel	
-----------------------	--

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
7h00 - 8h00	Petit déjeuner 🍷									
8h - 9h40	PCSI	PC	PCSI	PC	PCSI	PC	PCSI	PC	PCSI	PC
	Physique	Maths	Chimie	Physique	Maths	Chimie	Physique	Maths	Chimie	Physique
9h50 - 11h30	Maths	Physique	Physique	Chimie	Chimie	Maths	Maths	Chimie	Physique	Maths
11h45 - 12h30	Déjeuner 🍷									
13h - 17h	Ski 🏂									
17h - 19h	Temps libre 🎮									
19h - 20h	Dîner 🍷									
20h - 22h	Etude encadrée 📖									
23h	Extinction des feux 🚒									

Liste de fournitures à emporter

1 valise + 1 sac à dos par élève

Vêtements

Pour le ski :

- ☐ Chaussettes de ski, chaussettes en laine épaisses
- ☐ Collant, legging ou sous-pantalon thermique
- ☐ Sous-pulls, T-shirts à manches longues (vêtements de sport)
- ☐ T-shirt thermique (1ère couche) chaud et respirant
- ☐ Combinaison de ski *ou* pantalon de ski + veste imperméable *ou* Jean + survêtement
- ☐ Pull/Veste polaire
- ☐ Gants ou Moufles de ski (imperméable)
- ☐ Echarpe
- ☐ Lunettes de soleil / masque

Après-ski / Autres

- ☐ Sous-vêtements classiques
- ☐ Pantalons/Jeans
- ☐ T-shirts
- ☐ Pulls
- ☐ Pyjama
- ☐ Chaussons
- ☐ Chaussure après-ski / Chaussure de rando imperméable
- ☐ Bonnet, bandeau ou cache-oreilles

Trousse de toilette / Santé

- ☐ Serviette de toilette
- ☐ Brosse à dents + Dentifrice
- ☐ Savon + Shampoing
- ☐ Déodorant
- ☐ Crème solaire haute protection
- ☐ Stick à lèvres
- ☐ Mouchoirs
- ☐ Divers selon les besoins : brosse à cheveux, rasoirs, sèche-cheveux...

Accessoires divers

- ☐ Pièce d'identité
- ☐ Carte vitale
- ☐ Carte bancaire / Argent liquide
- ☐ Téléphone + chargeur
- ☐ Gourde ou bouteille d'eau
- ☐ Multiprise (une par chambre)

Matériel de classe :

- ☐ Cours (Maths, Physique, Chimie)
- ☐ Stylos, crayons, règle, calculatrice...
- ☐ Feuilles

Remarque : Les draps, couvertures et oreillers sont fournis par le centre de vacances.

Matériel de ski

Lors du séjour, le matériel suivant sera fourni :

- Chaussures de ski
- Skis

- Bâtons de ski
- Casque
- Forfait pour les remontées mécaniques

Si vous possédez déjà votre matériel de ski, vous pouvez l'emporter avec vous. Dans ce cas, merci de nous tenir informés.

Règles à respecter

Cette semaine au ski n'est pas une semaine de vacances, mais bien une semaine de cours. Nous attendons donc de vous une attitude sérieuse.

Nous allons tous passer une semaine dans un même lieu de vie. Cette vie en communauté impose un respect strict de règles élémentaires qui feront que nous passerons tous un excellent séjour.

Le non-respect des règles qui suivent sera sanctionné par une expulsion du séjour et d'un retour à Paris à vos frais.

- ❖ Il est attendu de tous les participants à ce séjour un comportement respectueux envers toutes les personnes qui nous accueilleront au centre "Le Clair Matin" (Directeur du centre, chauffeurs, personnels du centre, moniteurs de ski...)
- ❖ Une attitude de respect et de bienveillance est attendue entre tous les participants de ce séjour. Toute forme de harcèlement (physique ou moral) sera très durement sanctionnée.
- ❖ Sur les pistes de ski, les règles de sécurité doivent être respectées scrupuleusement. Il est notamment interdit de skier seul. Les comportements à risques sont bien entendus interdits.
- ❖ Aucun chahut ne sera toléré dans l'ensemble du chalet (Chambres, Salles de classes, Réfectoire...).
- ❖ Les dégradations intentionnelles des biens appartenant au chalet ou des équipements de ski loués seront fortement sanctionnées. La réparation de ces dégradations sera intégralement à votre charge.
- ❖ Les horaires des différents temps de vie de la journée doivent impérativement être respectés.
- ❖ L'extinction des feux a lieu à 23h. Passé cet horaire, chaque étudiant doit être dans sa chambre. Aucun bruit ne sera toléré après cet horaire.
- ❖ Les douches sont strictement non-mixtes. Elles seront accessibles de 6h à 23h.
- ❖ La consommation d'alcool dans le chalet est formellement interdite
- ❖ La possession et/ou la consommation de drogues sont formellement interdites et pourront donner lieu à des procédures disciplinaires (expulsion temporaire ou définitive du Lycée...)